[INTERNET] enquête publique"Quatre chemins"

Sujet: [INTERIET] enquote publique "Quatre chemins" Der: Claudine Valenti «claudine valenti@;mail.com / Date: 25/11/2021 18:05 Pour: pref-enquete-publique/@haute-vienne.gouv.fr

Ci-joint un article très intéressant. Je vous remercie de le lire. Bien cordiolement. C. Valenti

http://doi.org/10.1001/19.1001

de ré-

de pé-

serait,

L'émoi

est im-

térieur,

ir place

roupes,

igentée

graffi-

OVOCa-

is qui se

rrissent

ndrent.

es effets

tisation

nuit du

, a deux

nier flic

assi- territoire nauouai.

ZOOM

Une décision de justice donne des ailes aux antiéolien

Des opposants aux installations d'éoliennes près des habitations ont salué lundi une décision «inédite» de la justice accordant des indemnisations à un couple de Belges vivant à proximité de six mâts. La cour d'appel de Toulouse avait reconnu en juillet dernier un «trouble anormal de voisinage » induit par la proximité d'un parc éolien et condamné les exploitants de ce parc à verser plus de 100 000 euros à un couple vivant dans le village de Fontrieu (Tarn). Christel et Luc Fockaert attribuaient leurs problèmes de santé - sentiment d'oppression, vertiges, maux de tête à la présence de ces éoliennes près de leur domicile, la plus proche à 700 mètres, une distance pourtant conforme à la réglementation.

IMG_20211109_154427.jpg

3.0 l/lo